

Pêches de l'Atlantique

[Français]

Je voudrais, monsieur le Président, exprimer mes remerciements à tous les membres du comité de tous les partis de la Chambre qui ont non seulement apporté leur collaboration, mais également leurs connaissances du milieu de la pêche et ont suggéré divers amendements qui ont été acceptés par le gouvernement. Non seulement ces séances du comité ont été très instructives, mais je pourrais ajouter que le député de Gloucester (M. Breau) a même été plus loin parce que, en plus de participer aux séances de la commission parlementaire, il m'a fait parvenir, au début de la semaine, un long mémoire exposant divers points du plus haut intérêt pour l'industrie de la pêche de l'Atlantique, et singulièrement pour le Nouveau-Brunswick. Je voudrais profiter de l'occasion pour dire à mon honorable collègue que j'ai lu son mémoire avec le plus grand intérêt, et je compte, dans les meilleurs délais, le rencontrer et discuter avec lui d'une façon approfondie les diverses questions qu'il soulève, et j'espère que lors de nos échanges nous pourrions trouver des solutions positives à ces points fondamentaux qu'il souligne et qui sont tous inspirés par l'objectif d'apporter une stabilité à l'industrie de la pêche et une répartition équitable dans les emplois et les bénéfices que cette industrie peut générer pour les diverses régions de l'Atlantique, et singulièrement pour le Nouveau-Brunswick. Je tiens donc à le remercier pour son mémoire.

[Traduction]

Je tiens également à remercier les nombreux témoins qui sont venus à bref délai à Ottawa et, dans certains cas, en dépit de tous les problèmes que cela posait, pour y comparaître devant le comité, et qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie. Je suis bien sûr également très heureux que les ministres des Pêches du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et du Labrador soient venus témoigner devant notre comité ou s'y soient fait représenter.

[Français]

Si je peux exprimer un regret, c'est que de tous les ministres des Pêches, le seul qui ne soit pas venu personnellement ou qui n'ait pas daigné envoyer un représentant, c'est le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec qui a fait défaut de venir. Heureusement que la haute administration de Pêcheurs-Unis ainsi que les représentants des travailleurs et des syndicats sont venus devant le comité exprimer leur appui à ce projet de loi. A mon avis, c'était là une preuve de plus que, dans ce dossier-là, c'est le gouvernement canadien qui a le mieux interprété les aspirations des intervenants de la province de Québec dans le domaine de la pêche, et non pas le gouvernement du Québec qui a admis publiquement que, dans ce dossier, ce sont les préjugés idéologiques qui priment plutôt que le bien-être des pêcheurs.

● (1600)

[Traduction]

Le temps est maintenant venu de passer à l'action et d'adopter ce projet de loi. L'industrie de la pêche a traversé une période pénible. Les pêcheurs, les exploitants d'usines de transformation, les fournisseurs, tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par cette industrie d'une importance stratégique qu'est la pêche de l'Atlantique ont vécu dans un état de confusion et d'incertitude quant à leur avenir. Cette situation est

malsaine. Il importe de dissiper l'incertitude et d'établir une orientation claire et précise. Il faut agir rapidement. Le temps est précieux et les retards sont coûteux. Par exemple, les frais d'intérêt s'accumulent au rythme de un million de dollars par semaine sur des prêts en souffrance qui seront transformés en participation au capital quand ces mesures seront en vigueur. Dans certaines régions, la prochaine campagne de pêche commencera dans un mois à peine. J'exhorte la Chambre à poursuivre l'effort que nous avons amorcé et à adopter ce bill à l'unanimité.

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat de la troisième lecture du projet de loi C-170. Le thème de mon discours sera «En avant dans le brouillard», car le projet de loi C-170 a enveloppé toute la région de l'Atlantique dans un épais brouillard de confusion, de crainte et de promesses libérales contradictoires.

Le gouvernement actuel prétend avoir enfin compris que la pêche doit être économiquement viable et qu'elle doit rester entre les mains du secteur privé. Pourtant, pour réaliser ces objectifs, il compte nationaliser littéralement environ 65 p. 100 de la capacité de production de cette industrie. Après avoir négocié avec seulement deux gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, le gouvernement fédéral compte imposer par la force un programme qui aura de graves répercussions sur les cinq provinces riveraines du golfe du Saint-Laurent. Ce gouvernement a littéralement garanti l'emploi de certains travailleurs d'usine et a laissé les autres leur livrer concurrence sans aucune protection. Bien qu'il promette que l'industrie sera dénationalisée le plus rapidement possible et que l'équilibre des forces du marché ne sera pas perturbé, le gouvernement est incapable de fournir le moindre détail quant à la manière dont ces objectifs précis doivent être réalisés. Il n'est pas étonnant que de nombreux entrepreneurs indépendants aient adopté la position que le gouvernement fédéral devrait acheter leurs entreprises immédiatement, pendant qu'elles sont encore rentables et avant qu'elles ne soient accusées à la faillite à cause de la concurrence déloyale des entreprises nationalisées et subventionnées.

De toute les notions nébuleuses des libéraux, monsieur le Président, l'une des plus fumeuses est que les Canadiens de l'Atlantique ne s'apercevraient pas qu'ils se font passer un sapin si le Parlement adoptait ce bill à toute vapeur. La semaine dernière, le comité a siégé pendant 33 heures en quatre jours et il était très évident pour à peu près tout le monde que les Canadiens de l'Atlantique ne savent que trop bien ce qui se trame et que la plupart d'entre eux ne veulent rien savoir de ce projet. Des 17 témoins qui ont comparu devant le comité, 12 étaient résolument contre cette agression libérale contre l'industrie de la pêche. Aujourd'hui encore, les députés à la Chambre que nous sommes, ou tout au moins ceux de l'opposition, nous avons toujours l'impression que c'est sous la menace d'un fusil braqué sur nos têtes que l'on nous demande d'adopter ce bill et de permettre au gouvernement fédéral de créer des entreprises réorganisées avant 1984.

On a reproché à l'opposition d'avoir retardé l'adoption de ce bill pendant six jours à l'étape de la deuxième lecture. A vrai dire, monsieur le Président, ces accusations nous irritent. Ce sont les libéraux eux-mêmes qui ont retardé le projet de loi pendant quatorze jours à la première lecture, et ils en ont